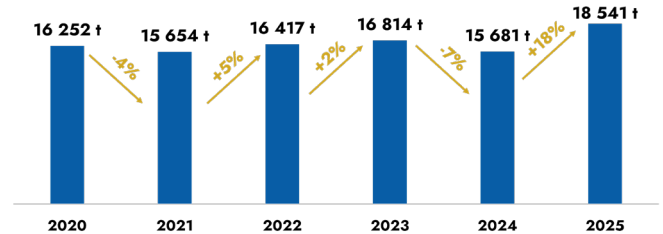




LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE (2025)



ORGANISATION DE LA FILIÈRE



Mise en place en 2001, de manière **volontaire** par la profession agricole, la filière de gestion des déchets des produits de l'agrofourniture est gérée par l'éco-organisme **A.D.I. VALOR** (Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles). Initié en 2003 et renouvelé en 2024, un accord-cadre promulgué entre le ministère de la Transition Ecologique et A.D.I. VALOR encadre cette filière spécifique du secteur agricole.

L'accord-cadre vise en 2029 un **taux de recyclage de 80%** pour les programmes déjà en place et de 60% pour les programmes mis en place en 2024.

LES PRODUITS PRIS EN CHARGE

EMBALLAGES VIDES

Emballages vides de produits phytopharmaceutiques, d'hygiène, nutritionnels, œnologiques, d'engrais et d'amendements et semences
(Big-bags, sacs plastique et papier, bidons et fûts plastique, seaux plastique)

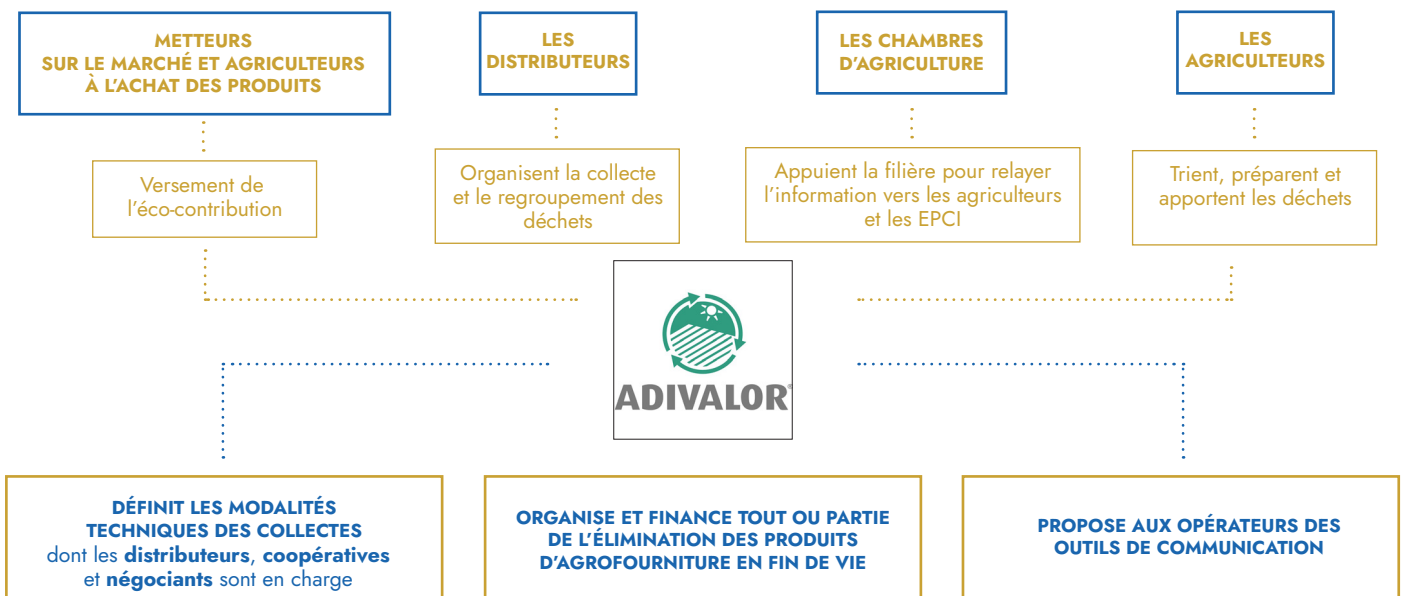
PLASTIQUES USAGÉS

Films plastique d'élevage, de maraichage ;
Ficelles et filets para-grêle et gaines souples d'irrigation, pots horticoles

DÉCHETS DANGEREUX

Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) :
Produits destinés à la protection des cultures (herbicide, fongicide...), inutilisables suite à une interdiction de réglementation ou son mauvais état ;
Equipements de Protection Individuelle Usagés (EPIU) ;
Déchets d'effluents phytopharmaceutiques

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL

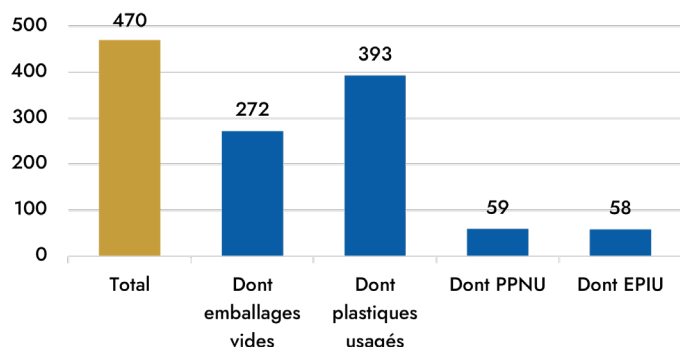


LA FILIÈRE DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE



LA COLLECTE DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE

Nombre de points de collecte par programme en Pays de la Loire - 2025



En 2025, **18 541 tonnes** de produits d'agrofourniture ont été collectées en Pays de la Loire, à travers **470 points** de collecte régionaux. La quantité collectée représente 17% de la quantité totale collectée en France (110 169 tonnes).

Près de 87% des déchets collectés en Pays de la Loire sont des **plastiques usagés**, suivi de 13% d'emballages vides. Les déchets dangereux (PPNU et EPIU) ne représentent que 11 tonnes collectées.

Les agriculteurs trient et préparent les matières avant de les acheminer sur les sites de collecte. Ces étapes sont essentielles afin d'atteindre les objectifs de recyclage.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE

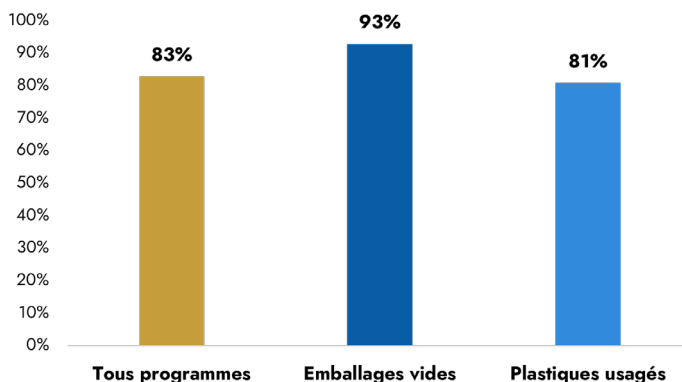
En 2025, le taux de recyclage (recyclé / collecté) moyen tous programmes est évalué à 83%. Les taux de recyclage par programme sont détaillés dans le graphique.

Les Pays de la Loire compte 5 opérateurs de regroupement-stockage des déchets d'agrofourniture et une usine de recyclage à Landemont (SUEZ RV PLASTIQUES OUEST 49).

Une nouvelle ligne dédiée aux films agricoles a été inaugurée dans l'usine en octobre 2024.

[Les filières de recyclage des plastiques agricoles sont illustrées sur le site de A.DI.VALOR.](#)

Taux de recyclage 2025 (recyclé/collecté)



[ACCÉDER À TOUTES LES FICHES REP DE TEO PAYS DE LA LOIRE](#)

Contact : dechets@teo-paysdelaloire.fr

En savoir plus :

[SITE DE A.D.I.VALOR](#)

[SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PDL](#)
[A.D.I.VALOR – LES PROGRAMMES DE COLLECTE](#)

[A.D.I.VALOR – LES POINTS DE COLLECTE](#)
[TEO - FICHE REP 2024](#)

Icons Credits : flaticon.com